

## Pétrole : le grand oral de l'Etat ne rassure pas

Hier, le conseil général a auditionné les services de l'Etat chargés d'attribuer les permis de recherche d'hydrocarbures dans les sous-sols val-de-marnais.

**E**st-ce le grand retour du gaz de schiste ? C'est une des craintes du conseil général et de nombreux élus locaux qui ont suivi l'audition de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) et de la Direction de l'environnement hier matin. Douze permis de recherche d'hydrocarbures pourraient être prochainement délivrés à des compagnies pétrolières en Ile-de-France, dont un qui concerne le Val-de-Marne.

carbures dans les sous-sols du département (voir infographie). « Cela fait partie de nos missions que de répondre aux élus locaux », indique-t-on à la DGEC.

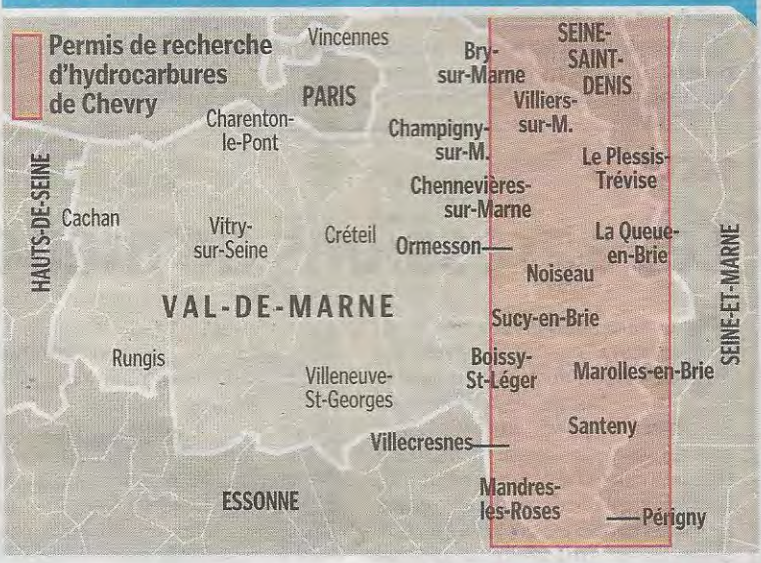
### Quelles sont les inquiétudes des élus et du conseil général ?

Du côté de la commission environnement, on craint que le département ne devienne un vrai gruyère. « L'attribution d'un permis équivalent en Seine-et-Marne a conduit à la mise en place de 100 puits sur 12 plates-formes, déplore le président de cette commission, Jacques Perreux (EELV). Et on connaît parfaitement les sous-sols — ils ont été forés dans les années 1980 —, donc il n'y aura pas de surprise. Les pétroliers recherchent clairement du gaz de schiste. »

### Sur quoi portait cette audition ?

Les services de l'Etat parlent de « réunion d'information » ; le conseil général d'audition. Il s'agissait d'évoquer le permis de Chevry, qui donnerait à la société Poros le droit d'effectuer des recherches d'hydro-

### LES VILLES CONCERNÉES PAR LA RECHERCHE D'HYDROCARBURES



**CHAUNOY (SEINE-ET-MARNE), JANVIER 2011.** Douze permis de recherche d'hydrocarbures pourraient être prochainement délivrés à des compagnies pétrolières en Ile-de-France. En Seine-et-Marne, un permis équivalent a conduit à la mise en place de 100 puits (ci-dessus) sur 12 plates-formes. (LP/YANN FOREIX.)

Autre sujet de mécontentement : « l'opacité du dossier ». « Il y a eu un certain manque de démocratie dans la procédure, affirme Mercedes Galano, directrice du service environnement au conseil général. Les élus locaux n'ont pas été impliqués. » « Toutes les informations sont mises à la disposition du public sur le site du ministère », précise-t-on à la DGEC.

juin 2011 — « ils ne nous ont pas répondu ». Un rapport paru récemment (*notre édition d'hier*) préconise cette technique mais la DGEC se veut rassurante : « Il ne s'agit que de recherche scientifique. »

### Les services de l'Etat ont-ils répondu à toutes les questions ?

Sur les objectifs de ces permis, non. « Ils nous ont expliqué les différences entre recherche, exploration et exploitation, retrace Jacques Perreux. Ce à quoi nous avons répondu qu'on imagine mal les compagnies pétrolières dépenser 6 M€ pour un forage de recherche sans penser à l'après. » Sur la menace du retour à la fracturation hydraulique — technique qui permet d'extraire le gaz de schiste, interdite par une loi datant de

### Quelles vont être les suites sur ce dossier ?

A la DGEC, on indique que le calendrier d'attribution des permis de recherche n'est pas fixé. Mais leurs détracteurs passent tout de même à l'action. Recours pour contester l'absence d'enquête publique déposé dans la semaine par Joseph Rossignol, maire (Front de gauche) de Limeil-Brévannes, vœu présenté à la prochaine session du conseil général... « Nous sommes encore dans le temps de la mobilisation utile », encourage Jacques Perreux. « Et si le permis est délivré, nous l'attaquerons au tribunal administratif », menace le maire de Limeil.